



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 25 septembre 2026, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : continuité du mouvement de grève reconductible pour les journées du 1^{er} octobre 2026 au 31 octobre 2026, couvrant l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

La situation sociale et économique fait que cela devient catastrophique pour de nombreux agents de la collectivité et leurs familles. La collectivité applique toujours sa stratégie d'efficience et de résilience : « *y'a qu'à* » ; « *faut qu'vous* » ; « *si vous n'êtes pas content vous pouvez dégager* » ; « *si vous n'y arrivez pas c'est que vous n'êtes pas bon* » ... Bref reporter encore l'effort et la responsabilité sur les agents.

Ainsi lors du dernier CST, les agents ont bien pris acte, que le Conseil départemental de la Vendée ne fera rien de significatif, une nouvelle fois, pour leur pouvoir d'achat : prime, déroulement de carrière, mobilité douce... La priorité de la collectivité est le rayonnement de la Vendée notamment à l'international (ex : 30 millions pour la galerie du Vendée Globe).

Nous avons prévenu que travailler coût de plus en plus cher, que, par exemple, les indemnités kilométriques n'étaient pas à la hauteur de la réalité. La collectivité préfère mépriser la situation, alors qu'elle connaît parfaitement les conditions.

Nous avons alerté sur la dégradation du patrimoine par défaut d'entretien, sur l'hypothèque de l'espace public et les conséquences notamment sur nos conditions de travail. Nous avons bien entendu que nos constatations de terrain n'étaient pas, pour la direction, fondées.

Aussi, inutile, bien évidemment, de rappeler la tragédie navale des Sorlingues, de l'amiral Showell et de son pilote breton. Cependant, il y a un proverbe marin qui dit : « *On ne peut empêcher le vent de souffler, mais on peut s'empêcher de faire la planche quand la tempête s'annonce.* »

La CGT CD85 revendique principalement :

- **Pouvoir d'achat** : une revalorisation du point d'indice à 6€20 (actuellement 4€923 brut) et l'indexation des pensions et du point d'indice sur l'inflation ; revalorisation du régime indemnitaire, des indemnités (frais kilométriques, astreintes...) ; accélération (et justice) du déroulement de carrière ; prise en charge à 100% de la prévoyance ; aucun agent ne doit avoir une fiche de paie à 0€ ; la prise en charge des déplacements des Assistants Familiaux ; la solidarité vis-à-vis de ceux accablés par le sort, la maladie...
- **Retraite** : retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans pour revenir rapidement à 60 ans ; départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles (reconnaissance de la pénibilité des métiers féminisés invisibilisé) ; calcul de la pension sur les traitements des 6 derniers mois dans le public (10

- meilleures années dans le privé) ; garantie d'un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité pour une carrière complète ; prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé...
- **Temps de travail** : garantie des cinq semaines de congés payés ; maintien des jours de fractionnement ; maintien de tous les jours fériés ; maintien des 35h ; stop à l'écrtage ; respect de la législation sur le temps de travail (repos récupérateurs) ...
 - **Santé** : défense de « la sécurité sociale » (prise en charge à 100% des frais de santé) ; maintien du principe « *je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins* » ; maintien à 100% du traitement et garantie des primes en maladie ordinaire ; respect des repos récupérateurs ; le droit à se soigner ; l'employeur doit garantir la santé mentale et physique de ses agents ...
 - **Justice** : rétablissement des conseils de discipline de recours pour les agents de la fonction publique ; stop à l'autoritaire et à l'arbitraire (sécurité juridique et sûreté) ; respect des principes du droit ; une inspection du travail indépendante pour la fonction publique territoriale ; un accès à la justice effectif ; stop aux « procédures baillons » ; transparence des nominations et promotions ...
 - **Conditions de travail** : définir les valeurs et principes afin de fixer le cap, la route pour tous les agents ; égalité hommes/femmes ; stop aux violences institutionnelles ; stop au management par « l'efficacité et la résilience » ; étude effective sur les risques psychosociaux ; une « inspection du travail » indépendante pour la fonction publique territoriale ; reconnaissance de l'ancienneté en matière de promotion (stop au mérite) ; stops au loyalisme (et aux méthodes) ; des moyens pour produire (du matériel en bon état) pour assurer de servir l'intérêt général ; étude de l'impact de l'IA (une « intelligence sans conscience ») ; améliorer les conditions de travail en période de canicule ...
 - **Défense du niveau de service public pour tous et de l'espace public.**
 - **Dialogue social** : respect des règles et des principes de la république ; liberté de correspondance des organisations syndicales ; vote à l'urne aux prochaines élections (fracture numérique) ; concertation avec les représentants du personnel sur les sujets concernant les agents ; stop aux discriminations syndicales ; stop aux deals gagnant/gagnant dans le dos de ceux qui ne participent pas aux deals ...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 octobre 2026, de 0h à 24h pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Vendée.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85